

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale IDF

Par courrier

Direction Commerciale Régionale IDF
TSA 91006
92099 LA DEFENSE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-lledefrance@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX07000286501415-C7RIDF01

CHRONOPRIMEURS

26 RUE D ANGERS

94550 CHEVILLY LARUE

Facture du 11/03/2023 n° 10168324715



Electricité

Montant Hors TVA	3 993,58 €
Montant TVA (payée sur les débits)	798,72 €

Facture TTC

4 792,30 €

Montant total à payer (TTC)

4 792,30 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 11/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7675374475**
Compte commercial : 1-DM9HT94

Votre contrat

Offre électricité : Pack Performance

Nom du client

CHRONOPRIMEURS

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002231635804
26 RUE D ANGERS
94550 CHEVILLY LARUE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

4 792,30 €
27/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 65036972089 XX



CHRONOPRIMEURS

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 11/03/2023 n° 10168324715

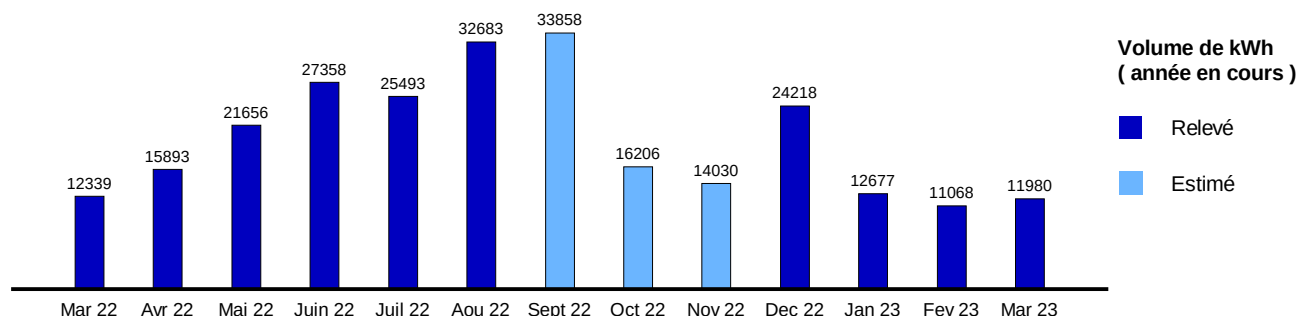
Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-DM9HTC1
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 03/09/2020
Venant à échéance le 02/09/2023

Données Point de Livraison

26 RUE D ANGERS 94550 CHEVILLY LARUE
Réf Acheminement Electricité : 30002231635804

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				2 460,27 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	65,00 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2023 au 30/04/2023		32,50 €/mois	65,00 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période	Conso 23 048 kWh	Prix unitaire HT	2 395,27 €
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-15 588 kWh	10,848 c€/kWh	-1 690,99 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-7 958 kWh	6,446 c€/kWh	-512,97 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Eté	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-9 404 kWh	6,114 c€/kWh	-574,96 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Eté	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-3 945 kWh	4,132 c€/kWh	-163,01 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 19/11/2022 au 31/12/2022	13 161 kWh	10,848 c€/kWh	1 427,71 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 09/01/2023	2 427 kWh	12,163 c€/kWh	295,20 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 19/11/2022 au 31/12/2022	6 704 kWh	6,446 c€/kWh	432,14 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 09/01/2023	1 254 kWh	6,521 c€/kWh	81,77 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Eté	du 19/11/2022 au 31/12/2022	9 404 kWh	6,114 c€/kWh	574,96 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Eté	du 19/11/2022 au 31/12/2022	3 945 kWh	4,132 c€/kWh	163,01 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 10/01/2023 au 09/03/2023	15 233 kWh	12,163 c€/kWh	1 852,79 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 10/01/2023 au 09/03/2023	7 815 kWh	6,521 c€/kWh	509,62 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				1 381,81 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 10/01/2023 au 08/02/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 10/02/2023 au 11/03/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 10/01/2023 au 09/02/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 10/02/2023 au 09/03/2023	28.000 c.j	51.58 c€/c.j	14,44 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 10/02/2023 au 11/03/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 10/03/2023 au 08/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 10/01/2023 au 08/02/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 10/02/2023 au 11/03/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 10/01/2023 au 09/02/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 10/02/2023 au 09/03/2023	28.000 p.j	65.82 c€/p.j	18,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 10/02/2023 au 11/03/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 10/03/2023 au 08/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 10/01/2023 au 08/02/2023	PS pondérée : 108 kW		-113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 10/02/2023 au 11/03/2023	PS pondérée : 108 kW		-113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 10/01/2023 au 09/02/2023	3348.000 kW	3.51 c€/kW	117,58 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 10/02/2023 au 09/03/2023	3024.000 kW	3.51 c€/kW	106,20 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 10/02/2023 au 11/03/2023	3240.000 kW	3.51 c€/kW	113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 10/03/2023 au 08/04/2023	3240.000 kW	3.51 c€/kW	113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 10/01/2023 au 09/02/2023	7268.000 kWh	5.28 c€/kWh	383,75 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 10/01/2023 au 09/02/2023	3800.000 kWh	3.64 c€/kWh	138,32 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 10/01/2023 au 09/02/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 10/01/2023 au 09/02/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 10/02/2023 au 09/03/2023	7965.000 kWh	5.28 c€/kWh	420,55 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 10/02/2023 au 09/03/2023	4015.000 kWh	3.64 c€/kWh	146,15 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 10/02/2023 au 09/03/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 10/02/2023 au 09/03/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 10/01/2023 au 09/02/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 10/02/2023 au 09/03/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services			58,34 €	HT
				Taux de TVA
Abonnement 03/23 SuiviConso			29,17 €	20,00 %
Abonnement 04/23 SuiviConso			29,17 €	20,00 %
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	



CHRONOPRIMEURS

Détail de votre facture du 11/03/2023 n° 10168324715

Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-DM9HTC1
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 03/09/2020
Venant à échéance le 02/09/2023

Données Point de Livraison

26 RUE D ANGERS 94550 CHEVILLY LARUE
Réf Acheminement Electricité : 30002231635804

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				93,16 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 10/01/2023 au 31/01/2023	7 855 kWh	0,27100 c€/kWh	21,29 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 09/03/2023	15 193 kWh	0,05000 c€/kWh	7,60 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 10/01/2023 au 10/03/2023	293,04	21,93 %	64,27 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		3 993,58 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	798,72 €	
TVA à 20,00%	3 993,58 €	798,72 €	
Total TTC pour ce site		4 792,30 €	TTC

Données de comptage	Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Identifiant de comptage : 021636004203 Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver 108
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation	Opérateur Heures creuses hiver 108
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 108	Opérateur Heures pleines été 108
	Opérateur Heures creuses été 108

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	361456 le 10/01/2023	368724 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Pleines Hiver 55
Heures Creuses Hiver	160460 le 10/01/2023	164260 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Creuses Hiver 56
Heures Pleines Été	864480 le 10/01/2023	864480 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	388249 le 10/01/2023	388249 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Creuses Été 0
Heures Pleines Hiver	368724 le 10/02/2023	376689 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Pleines Hiver 65
Heures Creuses Hiver	164260 le 10/02/2023	168275 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Creuses Hiver 63
Heures Pleines Été	864480 le 10/02/2023	864480 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	388249 le 10/02/2023	388249 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Creuses Été 0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale IDF

Par courrier

Direction Commerciale Régionale IDF
TSA 91006
92099 LA DEFENSE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-lledefrance@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX07000286501415-C7RIDF01

CHRONOPRIMEURS

26 RUE D ANGERS

94550 CHEVILLY LARUE

Facture du 11/03/2023 n° 10168324715



Electricité

Montant Hors TVA	3 993,58 €
Montant TVA (payée sur les débits)	798,72 €

Facture TTC

4 792,30 €

Montant total à payer (TTC)

4 792,30 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 11/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7675374475**
Compte commercial : 1-DM9HT94

Votre contrat

Offre électricité : Pack Performance

Nom du client

CHRONOPRIMEURS

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002231635804
26 RUE D ANGERS
94550 CHEVILLY LARUE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

4 792,30 €

à partir du :

27/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 65036972089 XX



CHRONOPRIMEURS

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 11/03/2023 n° 10168324715

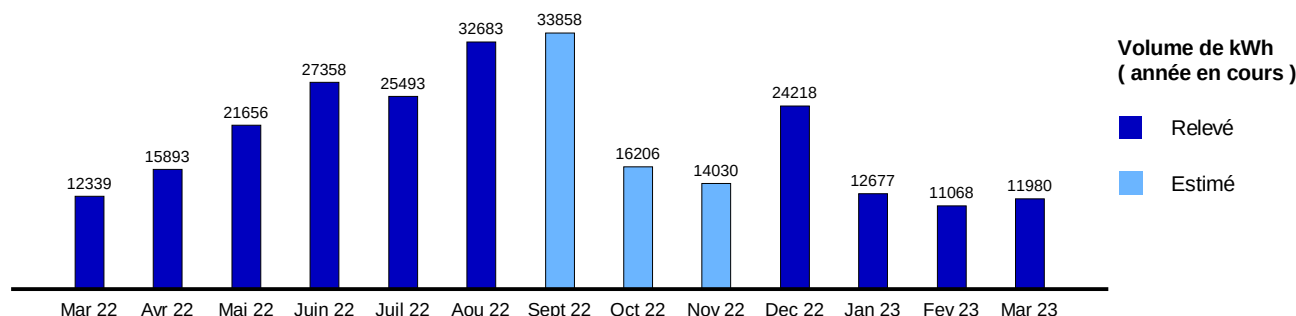
Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-DM9HTC1
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 03/09/2020
Venant à échéance le 02/09/2023

Données Point de Livraison

26 RUE D ANGERS 94550 CHEVILLY LARUE
Réf Acheminement Electricité : 30002231635804

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				2 460,27 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	65,00 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2023 au 30/04/2023		32,50 €/mois	65,00 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période	Conso 23 048 kWh	Prix unitaire HT	2 395,27 €
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-15 588 kWh	10,848 c€/kWh	-1 690,99 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-7 958 kWh	6,446 c€/kWh	-512,97 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Eté	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-9 404 kWh	6,114 c€/kWh	-574,96 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Eté	du 19/11/2022 au 09/01/2023	-3 945 kWh	4,132 c€/kWh	-163,01 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 19/11/2022 au 31/12/2022	13 161 kWh	10,848 c€/kWh	1 427,71 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 09/01/2023	2 427 kWh	12,163 c€/kWh	295,20 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 19/11/2022 au 31/12/2022	6 704 kWh	6,446 c€/kWh	432,14 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 09/01/2023	1 254 kWh	6,521 c€/kWh	81,77 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Eté	du 19/11/2022 au 31/12/2022	9 404 kWh	6,114 c€/kWh	574,96 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Eté	du 19/11/2022 au 31/12/2022	3 945 kWh	4,132 c€/kWh	163,01 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 10/01/2023 au 09/03/2023	15 233 kWh	12,163 c€/kWh	1 852,79 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 10/01/2023 au 09/03/2023	7 815 kWh	6,521 c€/kWh	509,62 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				1 381,81 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 10/01/2023 au 08/02/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 10/02/2023 au 11/03/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 10/01/2023 au 09/02/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 10/02/2023 au 09/03/2023	28.000 c.j	51.58 c€/c.j	14,44 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 10/02/2023 au 11/03/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 10/03/2023 au 08/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 10/01/2023 au 08/02/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 10/02/2023 au 11/03/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 10/01/2023 au 09/02/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 10/02/2023 au 09/03/2023	28.000 p.j	65.82 c€/p.j	18,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 10/02/2023 au 11/03/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 10/03/2023 au 08/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 10/01/2023 au 08/02/2023	PS pondérée : 108 kW		-113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 10/02/2023 au 11/03/2023	PS pondérée : 108 kW		-113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 10/01/2023 au 09/02/2023	3348.000 kW	3.51 c€/kW	117,58 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 10/02/2023 au 09/03/2023	3024.000 kW	3.51 c€/kW	106,20 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 10/02/2023 au 11/03/2023	3240.000 kW	3.51 c€/kW	113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 10/03/2023 au 08/04/2023	3240.000 kW	3.51 c€/kW	113,79 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 10/01/2023 au 09/02/2023	7268.000 kWh	5.28 c€/kWh	383,75 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 10/01/2023 au 09/02/2023	3800.000 kWh	3.64 c€/kWh	138,32 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 10/01/2023 au 09/02/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 10/01/2023 au 09/02/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 10/02/2023 au 09/03/2023	7965.000 kWh	5.28 c€/kWh	420,55 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 10/02/2023 au 09/03/2023	4015.000 kWh	3.64 c€/kWh	146,15 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 10/02/2023 au 09/03/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 10/02/2023 au 09/03/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 10/01/2023 au 09/02/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 10/02/2023 au 09/03/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services			58,34 €	HT
				Taux de TVA
Abonnement 03/23 SuiviConso			29,17 €	20,00 %
Abonnement 04/23 SuiviConso			29,17 €	20,00 %
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	



CHRONOPRIMEURS

Détail de votre facture du 11/03/2023 n° 10168324715

Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-DM9HTC1
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 03/09/2020
Venant à échéance le 02/09/2023

Données Point de Livraison

26 RUE D ANGERS 94550 CHEVILLY LARUE
Réf Acheminement Electricité : 30002231635804

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				93,16 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 10/01/2023 au 31/01/2023	7 855 kWh	0,27100 c€/kWh	21,29 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 09/03/2023	15 193 kWh	0,05000 c€/kWh	7,60 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 10/01/2023 au 10/03/2023	293,04	21,93 %	64,27 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		3 993,58 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	798,72 €	
TVA à 20,00%	3 993,58 €	798,72 €	
Total TTC pour ce site		4 792,30 €	TTC

Données de comptage	Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Identifiant de comptage : 021636004203 Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver 108
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation	Opérateur Heures creuses hiver 108
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 108	Opérateur Heures pleines été 108
	Opérateur Heures creuses été 108

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	361456 le 10/01/2023	368724 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Pleines Hiver 55
Heures Creuses Hiver	160460 le 10/01/2023	164260 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Creuses Hiver 56
Heures Pleines Été	864480 le 10/01/2023	864480 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	388249 le 10/01/2023	388249 le 09/02/2023	du 10/01/2023 au 09/02/2023 : Heures Creuses Été 0
Heures Pleines Hiver	368724 le 10/02/2023	376689 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Pleines Hiver 65
Heures Creuses Hiver	164260 le 10/02/2023	168275 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Creuses Hiver 63
Heures Pleines Été	864480 le 10/02/2023	864480 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	388249 le 10/02/2023	388249 le 09/03/2023	du 10/02/2023 au 09/03/2023 : Heures Creuses Été 0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

